

Flaxweiler, le 11 septembre 2026



FLAXWEILER

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que la décision du conseil communal du 16 juin 2026, fixant les taux de l'impôt foncier pour l'année 2027, a été approuvée par arrêté grand-ducal du 7 septembre 2026 et par décision du Ministre des Affaires intérieures du 8 septembre 2026, réf. FC03-2026-A075.

Connaissance et copie du présent règlement peuvent être prises au secrétariat de la commune.

Le Collège échevinal,
Le Bourgmestre f.f., Le Secrétaire,

